

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 23

votants : 28

**OBJET :**

**BUDGET GÉNÉRAL -  
DÉCISION  
MODIFICATIVE N° 7**

L'an deux mil vingt,

le : **Lundi 14 décembre**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2020.

**PRESENTS** : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,  
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, Mme Charlene  
RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE,  
M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Nelly VIVIEN,  
Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, M. Stéphane  
CLOUET, Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, Mme Fleur  
GOSSELIN, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle  
DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe  
RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

**Absents ou excusés** : Mme Mireille NOGUET qui a donné pouvoir à  
M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à  
Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Marie-José MARTIN qui a donné  
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Véronique  
LOUWAGIE qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE,  
M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE et  
M. Cédric COQUELIN.

Monsieur Stéphane CLOUET a été nommé Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Une décision modificative ultime est proposée au Conseil  
Municipal.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 08 JAN. 2021

Publié

le : 08 JAN. 2021

Le Maire,

Il s'agit :

- d'ajuster les dernières dépenses imprévues (intégration de la réfection du pont du marché aux poissons et ajustement pour la géolocalisation) ;
- de procéder à l'ouverture des crédits nécessaires au passage des écritures d'amortissements des immobilisations et également l'écriture de rapatriement des dépenses Covid-19 en section d'investissement.



Philippe  
VAN-HOORNE



DECISION MODIFICATIVE N°7

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	85 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-791-020 : Transferts de charges de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	137 000,00 €
<b>TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>137 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>137 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-4815-020 : Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00 €	137 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-28041582-020 : Amort. subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
R-281318-020 : Amort. constructions autres bâtiments publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €
R-28152-020 : Amort. installations de voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
R-281534-020 : Amort. réseaux d'électrification	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
R-281538-020 : Amort. autres réseaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
R-28158-020 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
R-281821-020 : Amort. matériel de transport ferroviaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
R-281838-020 : Amort. autre matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>137 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>
D-2031-30/2020AU-518 : GEOLOCALISATION	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-21351-34/2020AU-511 : PROGRAMME RECUPERATION DES EAUX DE PLUIES	52 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-49/2020AU-845 : BORNE MARCHÉ	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-93/2020-515 : RESTRUCTURATION PONT MARCHÉ AUX POISSONS	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21578-64/2020F-845 : BARRIERES	16 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>68 600,00 €</b>	<b>12 600,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>68 600,00 €</b>	<b>153 600,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>170 000,00 €</b>		<b>222 000,00 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**➤ APPROUVE la décision modificative n°7 présentée  
ci-dessus.**

**Cette délibération annule et remplace la délibération  
n° 2020-79.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Philippe VAN-HOORNE**